

DELEGATION DE M. Jean-Charles PALAU

D -20100386

Regaz. Réseaux Gaz de Bordeaux. Rapport annuel d'activité et financier de l'exercice clos le 30/09/2009. Information du Conseil Municipal.

Monsieur Jean-Charles PALAU, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

L'exercice 2008-2009 est le second exercice depuis la création du groupe Gaz de Bordeaux, issu de la restructuration juridique qui a consisté à séparer les activités de réseau de celles de fourniture d'énergie et services associés.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Evènements financiers

REGAZ a subi un contrôle URSSAF, ASSEDIC et CNIIEG au cours de l'exercice conduisant à provisionner dans les comptes la somme de 1 748 779 €. La notification de redressement porte sur trois éléments :

- la remise en cause de déductions pratiquées au titre de la loi « Fillon » dans le cadre de l'application des 35h (redressement qui sera contesté par REGAZ) ;
- les distributions opérées au titre de la participation légale, pour cause d'absence de renouvellement en 1997 de l'accord signé en 1992 (redressement qui sera contesté par REGAZ) ;
- mise en place en accord avec la branche d'une taxation URSSAF plus forte du prix préférentiel du gaz et de l'électricité facturé aux agents avec rattrapage sur trois ans.

Autres évènements

- La climatologie a cette année encore été très favorable (conditions de froid identiques à celles de 1992) ;
- Modification du tarif ATRD (Accès des Tiers au Réseau de Distribution) au 1er juillet 2009 (augmentation de 7.8%) avec impact non significatif sur cet exercice (0.8M€). L'effet se ressentira surtout sur le prochain exercice.
- Début de l'élimination de la première génération du réseau en fonte graphite sphéroïdale.

L'ENERGIE TRANSITEE

L'exercice 2008-2009 a connu une climatologie favorable comme l'année précédente ce qui a permis de générer une énergie transitée et un chiffre d'affaires précisé dans le tableau ci-dessous :

Clients tous tarifs	2008-2009	2007-2008
Quantité d'énergie acheminée (en GWh)	4 986	4 894
Recettes d'acheminement hors prestations (en milliers d'euros)	59 905	56 970

LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Grâce à l'action commerciale de REGAZ, les nouveaux raccordements au réseau gaz naturel permettent d'enregistrer 41.1 GWh de consommations qui se répartissent de la manière suivante :

- 21.8 GWh pour le marché de l'habitat (soit 2 318 logements) ;
- 19.3 GWh pour le marché professionnel.

Ces données sont légèrement inférieures aux attentes budgétaires. La crise économique et financière a impacté le marché de la construction neuve et le marché existant est fortement influencé par la hausse du prix des énergies et montre des signes de replis depuis 3 ans.

A contrario pour le marché professionnel, l'offre gaz naturel reste performante pour le chauffage de grands volumes entre autres.

Le patrimoine des collectivités comporte un potentiel de conversions accessibles restreint.

EVOLUTION DU RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat d'exploitation est stable par rapport à l'année précédente à 28.3% du chiffre d'affaires (contre 29% en 2007-2008).

Le résultat exceptionnel dégagé au cours de l'exercice 2007-2008 explique l'évolution du résultat net.

Le résultat exceptionnel positif de l'exercice est principalement constitué de reprises de provisions (produit de 3.9 millions d'euros) constituées antérieurement dans le cadre des contrôles fiscaux dont l'issue a été globalement favorable à l'entreprise.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après les soldes intermédiaires de gestion et le rapport financier de la société.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION – SAEML REGAZ

Séance du lundi 28 juin 2010

Compte de résultat REGAZ (en K€)	2007/2008	2008/2009
Chiffre d'affaires	67 295	67 260
<i>% variation</i>		-0,1%
+/- production stockée et immobilisée	10 116	11 729
- achats consommés	-2 355	-2 748
Marge brute	75 057	76 241
<i>% CA</i>	111,5%	113,4%
- charges externes	-21 620	-23 728
Valeur ajoutée	53 437	52 512
<i>% CA</i>	79,4%	78,1%
- impôts et taxes	-1 165	-1 473
- salaires et traitements	-13 186	-12 424
- charges sociales	-7 828	-7 998
+ subvention d'exploitation	35	35
Excédent brut d'exploitation	31 294	30 653
<i>% CA</i>	46,5%	45,6%
- dotations aux amortissements nettes des reprises	-8 809	-9 458
+/- autres produits et charges	-2 367	-2 872
- dotations aux provisions nettes des reprises	-588	719
Résultat d'exploitation	19 530	19 042
<i>% CA</i>	29,0%	28,3%
+ produits financiers	86	658
- charges financières	-2 401	-2 673
- dotations aux provisions financières nettes	0	0
= résultat financier	-2 315	-2 015
+ produits exceptionnels	2 903	5 414
- charges exceptionnelles	-4 971	-5 190
- dotations aux provisions exceptionnelles nettes	0	0
= résultat exceptionnel	-2 068	224
- participation des salariés	-725	-732
- impôts sur les sociétés	-4 601	-5 040
Résultat net	9 820	11 478
<i>% CA</i>	14,6%	17,1%



30 septembre 2009

ASSEMBLEE GENERALE
du 11 mars 2010

RESULTAT 2008 - 2009

L'exercice 2008-2009 de REGAZ est le second exercice depuis la création du groupe Gaz de Bordeaux, issu de la restructuration juridique qui a consisté à séparer les activités de réseau de celles de fourniture d'énergie et services associés.

Les faits marquants de l'exercice sont au nombre de trois :

- la climatologie a, cette année encore, été très favorable car il faut remonter à 1992 pour trouver un exercice aussi froid.
- le tarif ATRD a été modifié en juillet et laisse ressortir une augmentation de 7,8%. L'impact de cette évolution sur cet exercice est négligeable.
- l'élimination du réseau en fonte graphite sphéroïdale première génération a débuté.

I. L'ENERGIE TRANSITEE

Pour un point de sortie à 1 697 DJU, l'énergie transitée prévisionnelle à fin septembre se situe à hauteur de 4 986 GWh :

- en progression de 1,9 % par rapport à 2007-2008 (4 894 GWh)
- en progression de 6,7 % par rapport à la référence budgétaire (4 675 GWh).

Depuis 2-3 ans, nous constatons une confirmation à la baisse de l'énergie acheminée. En effet si nous regardons les années 2004 à 2006 nous avons des quantités transitées autour de 5 050 GWh pour des degrés-jours autour de 1 650. Ce résultat est à comparer avec les 4 986 GWh réalisés pour 1 697 DJ.

1.1. Les données climatiques

L'exercice 2008-2009 a vu une **CLIMATOLOGIE** favorable avec 1 697 DJU enregistrés, soit :

- une progression de + 6,1% % par rapport à 2007-2008 (1 599 DJU)
- une progression de + 17,0 % par rapport à la référence budgétaire (1 450 DJU).

Il faut remonter à 1992 pour trouver une climatologie plus favorable.

Cette année nous avons atteint une température minimale de -4°C le 7 janvier 2009, ce qui nous a permis de battre le record de débit de pointe sur une journée avec **47 064 896 kWh/j**. Ce débit est supérieur à celui que l'on peut attendre au risque 50%.

1.2. Le chiffre d'affaires d'acheminement

Rappel du budget :	55,4 M€
Réalisé :	59,9 M€

Le tarif d'accès des tiers au réseau de distribution (ATRD) a évolué au 1^{er} juillet 2009, évolution qui a eu très peu d'incidence sur cet exercice (0,8 M€). Aussi, la variation au regard du budget est imputable aux effets volumes induits par la climatologie et les placements commerciaux.

TARIF ATRD : à compter du 1^{er} juillet 2009, une nouvelle tarification a été mise en place. Le tarif a été élaboré à partir de la prévision des charges supportées par le GRD, des investissements ainsi que des quantités d'énergie transitées. Il est en augmentation de 7,8% par rapport au précédent.

Cette hausse se décompose comme suit :

- 2,7% liée aux charges d'exploitation (hausse des charges salariales),
 - 2,2% liée aux charges de capital (impact des investissements de fontes grises),
 - 2,8% liée à l'évolution des émissions à la baisse.

Le dispositif pour les années suivantes est le même que celui retenu pour GrDF. Il prévoit :

Séance du lundi 28 juin 2010

- la mise en place d'un compte de régulation de charges et de produits pour lisser le tarif en fonction des évolutions climatiques et des variations de charges subies par le GRD (applicable à compter du 1^{er} juillet 2011) ;
- un dispositif d'incitation à la qualité de service au travers de la mise en place d'indicateurs de qualité de service et de pénalités financières (applicable à compter du 1^{er} octobre 2009) ;
- un dispositif d'incitation aux gains de productivité (-0,7%/an sur la grille tarifaire à compter du 1^{er} juillet 2010).

RECETTES ATRD : les recettes directes de l'acheminement (hors prestations) s'élèvent à 59 905 k€ :

- en progression de 5,2% par rapport à 2007-2008 (56 970 k€)
- en progression de 9,4% par rapport à la prévision budgétaire (54 778 k€).

LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL est légèrement inférieur aux attentes budgétaires et se répartit comme suit par marché :

Marchés	Budget	Réel
Habitat	28,8 GWh	21,8 GWh
Professionnel	19,0 GWh	19,3 GWh
Total	47,8 GWh	41,1 GWh

Les placements **Habitat** totalisent 21,8 GWh et 2.318 logements, soit respectivement 76% et 99% de l'objectif.

Le marché de la construction neuve de logements a subi les effets de la crise financière et économique (hausse des taux d'intérêts, durcissement de l'octroi des prêts bancaires, perte de confiance des acquéreurs potentiels).

Dans le secteur de l'habitat individuel, le ralentissement de l'activité a été brutal avec une baisse de 30% des logements commencés. Le taux de réussite sur ce marché s'établit à 25%. Notre action vise désormais à positionner le gaz naturel comme « l'énergie de la basse consommation » Deux maisons témoins au gaz naturel et bénéficiant du label BBC ont été réalisées et permettront d'accompagner notre action de reconquête.

Dans le secteur de l'habitat collectif, le marché a été porté par la promotion publique qui a maintenu son niveau d'activité en application des politiques nationales et régionales.

Le résultat sur le marché neuf est très satisfaisant avec 99% de l'objectif atteint en nombre de logements. Il repose notamment sur des actions fortes de communication et de promotion des solutions gaz naturel auprès des acteurs professionnels, ceci dans un contexte d'exigence élevée sur la performance énergétique des constructions neuves.

Il faut souligner néanmoins la baisse des placements en GWh en raison de plusieurs facteurs concomitants :

- l'évolution des systèmes de chauffage vers des solutions centralisées en chaufferie collective (797 logements sur les 1370 logements commandés en groupé vertical)
- la réalisation de 649 logements étudiants (surfaces et consommations réduites)
- 148 logements construits en anticipation des futures réglementations thermiques (labels THPE et BBC).

L'évolution à la baisse des consommations spécifiques impulsée par le Grenelle de l'environnement s'avère plus rapide que prévue et nous amènera à revoir notre plan de vente pluriannuel.

Le marché de « l'existant » est très influencé par la hausse du prix des énergies et montre des signes de replis successifs depuis 3 ans. Les récents mouvements tarifaires du prix du gaz naturel ont gelé ce marché tant en individuel qu'en collectif. Les placements gaz naturel sur le marché existant ne représentent que 50% de l'objectif fixé. L'effet de levier de la réglementation thermique visant une réhabilitation du parc de logements existants et le dispositif associé d'incitation aux travaux d'amélioration de la performance énergétique n'est attendu que pour l'exercice prochain.

Séance du lundi 28 juin 2010

Les placements **Professionnels** se montent à 19,3 GWh et dépassent légèrement les prévisions budgétaires.

Le marché de la construction neuve de locaux non résidentiels a été actif en 2008 sur le territoire REGAZ. Le nombre de m² commencés sur l'année retrouve un niveau équivalent à 2006, après une forte chute en 2007. Les placements du segment décideurs privés notamment profitent du dynamisme des secteurs : bureaux, bâtiments commerciaux et bâtiments industriels. L'objectif annuel sur le marché neuf est atteint grâce à une offre gaz naturel qui reste performante pour les usages de process, de chauffage des grands volumes et des grands équipements, secteurs d'activités où nous sommes très actifs en matière de prospection

Sur le marché existant, la performance du gaz naturel sur le marché des décideurs publics, engagés dans une démarche de performance énergétique et de développement durable, reste reconnue et a permis de concrétiser sur l'exercice des conversions fioul/gaz. A noter que de fait, le patrimoine des collectivités comporte un potentiel de conversions accessibles restreint. L'objectif de placements gaz naturel sur le marché existant est dépassé (108%) même si la conversion d'énergie des bâtiments gérés par des décideurs privés reste un marché peu dynamique. En effet, celui-ci est très dépendant de l'obsolescence et du renouvellement des matériels en place, ainsi que de la lisibilité du gain d'exploitation prévisionnel induit par le changement d'énergie, pas toujours favorable au gaz naturel.

II. PRESTATIONS ET TRAVAUX

Rappel du budget :	8,7 M€
Réalisé	6,8 M€

	Réalisé	Budget
Prestations intra groupe :	5,1 M	5,9 M€
Prestations extérieures :	1,7 M€	2,7 M€

Les prestations extérieures couvrent les locations compteurs et prestations catalogues.
Les prestations intra-groupe, conformément au contrat de service passé avec la filiale Gaz de Bordeaux, sont relatives aux prestations des services tertiaires ainsi que les facturations directes de certaines charges (loyers des bâtiments, utilisation des matériels informatiques, ...).

III. PRODUCTION IMMOBILISEE

Rappel du budget :	15,3 M€
Réalisé :	11,7 M€

	Réalisé	Budget
Investissements réseau :	10,7 M€	14,4 M€
Investissements logiciels :	1,0 M€	0,9 M€

3.1 LES INVESTISSEMENTS RESEAU

Les investissements de l'exercice 2008-2009 ont été marqués par la baisse d'activité sur le développement commercial, le démarrage du programme d'élimination des fontes « Graphite Sphéroïdale 1ère génération », le lancement de l'opération Margaux Cantenac, la poursuite du programme d'élimination des canalisations en acier des Boulevards de Bordeaux et le renforcement des moyens sur le programme de sécurisation des immeubles anciens.

ACTIVITE COMMERCIALE

Son développement se réalise toujours autour de deux axes : la densification et l'extension.

Densification : Les prévisions budgétaires étaient de 852 PCE pour un montant global de 892 k€. Il faut noter une augmentation des coûts unitaires de l'ordre de 20% qui s'explique par la baisse significative du volume d'activité (- 50% sur 2 ans) qui induit, de ce fait, une baisse de la productivité. L'investissement 2008-2009 relatif à cette activité a été de 0,4 M€.

Extension : 14.000 ml de canalisation ont été réalisés à la fin de l'exercice assortis de la pose de 650 PTCSO pour un montant global de 1,5 M€, soit un prix moyen de 107 €/ml conforme au montant budgété, et un ratio de 22 ml/PTCSO.

PROGRAMME TECHNIQUE

Le budget prévoyait 11,9 M€ sur l'ensemble du programme et ce sont au final 8,8 M€ qui ont été investis au 30 septembre 2009 sur les principaux chantiers suivants :

Elimination des réseaux Fontes et Cuivre :

Sur cette ligne budgétaire, il était prévu d'éliminer 16,4 Km de réseau fontes.

Il est réalisé à la fin de l'année 14 km environ pour un investissement de 4,8 M€. Le non respect de l'objectif s'explique d'une part par un retard dans le lancement du marché de travaux et d'autre part par des difficultés techniques rencontrées sur certaines opérations.

Qualité de la fourniture et exploitation courante :

Dans le cadre du renforcement et maillage technique (0,8 M€ investis), la deuxième phase de renouvellement des réseaux acier des boulevards de Bordeaux, soit 950 ml a été réalisé pendant les vacances d'été. Le maillage technique qui vise, pour des raisons de sécurité, à supprimer le poste de distribution de Bègles ZI. 300 ml a été réalisé sur cet exercice. L'opération de renforcement Margaux Cantenac qui vise à sécuriser le Nord Médoc a démarré ; les interventions préparatoires aux raccordements sont en cours de réalisation.

Pour ce qui concerne l'ilotage du réseau BP, 7 postes étaient prévus sur ce budget. A la fin de l'exercice 4 postes auront été posés (Séguir, Adour, Lecoq et Paulin) pour 0,6 M€. L'implantation des 3 autres postes nécessitent des démarches complémentaires pour valider la faisabilité technique et obtenir les autorisations.

Modernisation immeubles anciens : le projet de sécurisation des immeubles collectifs anciens sur Bordeaux qui a pour objectif d'éliminer la totalité des ouvrages en plomb situés à l'intérieur du bâti, ainsi que les nourrices de distribution en plomb à l'extérieur, à l'horizon 2013 a atteint le régime souhaité. Cette année, près de 350 installations ont fait l'objet de travaux soit un investissement de 0,3 M€.

Déplacements de réseau : il y a eu près de 1.300 ml de réseaux déplacés pour 0,4 M€. L'opération marquante de l'année a été les travaux sur la gare St Jean à la demande de la CUB.

Les changements de compteurs se sont montés à 0,7 M€.

Numérisation des plans : 0,8 M€.

3.2 LES INVESTISSEMENTS LOGICIELS

Ils se montent à 1 M€ pour les évolutions d'applications informatiques.

IV. ACHATS

Rappel du budget :	4,8 M€
Réalisé :	4,7 M€

V. SERVICES EXTERIEURS

Rappel du budget :	22,7 M€
Réalisé :	18,7 M€

	Réalisé	Budget
Sous-traitances techniques :	6,5 M€	7,0 M€
Terrassements :	5,9 M€	9,4 M€
Loyers :	4,0 M€	4,2 M€
Entretiens :	1,3 M€	1,1 M€
Assurances :	0,4 M€	0,3 M€
Maintenances :	0,4 M€	0,5 M€
Etudes et recherches :	0,1 M€	0,1 M€
Divers (documentation, travaux administratifs):	0,1 M€	0,1 M€

Les travaux et prestations réalisés ayant été plus faibles que prévu, les charges afférentes (terrassements plus sous-traitance technique) sont également en recul au regard du budget.

VI. AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Rappel du budget :	1,8 M€
Réalisé :	2,4 M€

	Réalisé	Budget
Intérim :	0,5 M€	0,1 M€
Honoraires :	0,6 M€	0,6 M€
Communication :	0,1 M€	0,2 M€
Formation :	0,1 M€	0,1 M€
Frais de PTT :	0,7 M€	0,4 M€
Divers :	0,4 M€	0,4 M€

VII. IMPOTS ET TAXES

Séance du lundi 28 juin 2010

Rappel du budget :	1,1 M€
Réalisé :	1,1 M€

Ce poste couvre essentiellement la taxe professionnelle.

VIII. FRAIS DE PERSONNEL

Rappel du budget :	20,5 M€
Réalisé :	20,3 M€

IX. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Rappel du budget :	2,7 M€
Réalisé :	3,0 M€

	Réalisé	Budget
Redevance réseau :	2,1 M€	2,0 M€

en application des articles 51-1, 51-2, 51-3 de la Convention d'Exploitation

Primes commerciales :	0,3 M€	0,6 M€
Provisions clients :	0,2 M€	-
Divers :	0,4 M€	0,1 M€

X. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Rappel du budget :	9,4 M€
Réalisé :	12,1 M€

L'augmentation par rapport au prévisionnel porte pour 2 M€ sur les amortissements de la numérisation des plans des exercices 96-97 à 08-09, conséquence du résultat du jugement de la cour administrative d'appel de Bordeaux suite aux contrôles fiscaux.

XI. RESULTAT FINANCIER

Séance du lundi 28 juin 2010

Rappel du budget :	2,3 M€
Réalisé :	2,0 M€

1,6 M€ en remboursement d'emprunts, et 0,4 M€ de fais financiers du cycle d'exploitation.

XII. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Rappel du budget :	-0,2 M€
Réalisé :	3,0 M€

Les composantes essentielles de ce poste sont :

- la reprise de la provision (produit de 3,9 M€) pour contrôle fiscal de l'an passé et écritures connexes liées aux contrôles fiscaux ;
- la provision du contrôle URSSAF de cet exercice (1,5 M€) dont les redressements portent :
 - Sur la remise en cause des déductions pratiquées au titre de la loi « Fillon » dans le cadre de l'application de l'accord des 35H (environ 51% du redressement). Ce point sera contesté.
 - Sur les distributions opérées au titre de la participation légale l'accord signé en 1992 n'ayant pas été renouvelé en 1997 date de sa fin d'application (environ 27% du redressement). Ce point sera contesté.
 - Sur une nouvelle évaluation des avantages en nature énergie avec rattrapage sur trois ans et ce en accord avec la branche pour 15% du redressement.
- le remboursement par Gaz de Bordeaux d'une partie de l'abandon de créance consenti l'exercice passé se monte à 0,7 M€ ;
- les amortissements dérogatoires pour un produit de 0,2 M€ ;
- divers : fournisseurs et salariés pour un produit de 0,2 M€ ;
- perte sur cessions d'immobilisation : 0,3 M€.

Séance du lundi 28 juin 2010

XIII. RESULTAT NET

Impôt sur les sociétés : 5,0 M€ par application des taux.

Participation : 0,7 M€ par application de la formule légale sur des données cumulées REGAZ+GDB.

RESULTAT NET :

Rappel du budget :	7,7 M€
Réalisé :	11,5 M€

XIV. SUIVI BUDGETAIRE DES INVESTISSEMENTS HORS RESEAU

LIBELLE	BUDGET	REALISE	% REALISE
Aménagement véhicules	0	0	
Mobilier et Matériel de bureau	41 300	39 621	96%
Matériel et outillage	180 250	107 305	60%
Aménagement, Installation, Agencement	442 250	149 874	34%
Matériel informatique	0	26 197	
Logiciel informatique	0	7 350	
Matériel transmission	0	0	
TOTAL	663 800	339 147	51%

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Séance du lundi 28 juin 2010

XV. BILAN ACTIF

	Notes	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition			
Amortissements			
Net			
Immobilisations incorporelles	1	78 662 126	74 376 680
Amortissements et provisions	4	48 952 932	44 141 054
Net		29 709 194	30 235 626
Immobilisations corporelles	2	171 935 447	163 403 685
Amortissements et provisions	4	59 998 779	54 306 372
Net		111 936 668	109 097 313
Immobilisations financières	3	2 604 621	2 624 656
Provisions	4		
Net		2 604 621	2 624 656
Titres mis en équivalence			
Total de l'Actif Immobilisé		144 250 483	141 957 595
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	5	1 273 438	1 079 632
Créances clients et avances versées	6	11 066 535	1 190 304
Autres créances	6	4 543 256	6 327 306
Impôts différés actifs			
Compte de régularisation	9	89 158	59 528
Valeurs mobilières de placement	8	43 959 940	
Disponibilités & Instruments de trésorerie	8	3 331 020	8 729
Total de l'Actif Circulant		64 263 347	8 665 499
Activités cédées actif			
TOTAL DE L'ACTIF		208 513 830	150 623 094

XVI. BILAN PASSIF

Séance du lundi 28 juin 2010

	Notes	Valeurs Nettes N	Valeurs Nettes N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital		38 000 000	38 000 000
Primes			
Réserves		21 482 325	15 177 074
Ecart de conversion			
Résultat net		11 478 158	9 820 251
Provisions réglementées		591 216	473 607
Subventions d'investissement		420 171	455 185
Total des Capitaux Propres Part du Groupe		71 971 870	63 926 117
Intérêts minoritaires			
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		71 971 870	63 926 117
Autres Fonds Propres			
Provisions	10	11 212 559	11 166 082
<i>Dont Ecart d'acquisition négatif</i>			
<i>Dont Prov.pr risques des ME</i>			
<i>Dont prov. pr impôts différés</i>			
<i>Dont avantages postérieurs à l'emploi</i>	10	8 697 665	9 103 729
DETTES			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts et dettes financières	11	51 775 820	50 499 701
Concours bancaires - instru. financiers passifs	8	2 166 957	1 913 123
Dettes fournisseurs et avances reçues	12	8 451 206	8 107 025
Autres dettes	12	62 935 418	15 011 046
Comptes de régularisation	9		
Activités cédés passif			
TOTAL DU PASSIF		208 513 830	150 623 094

XVII. COMPTE DE RESULTAT

	Notes	Valeurs Nettes N	Valeurs Nettes N-1
Produits d'exploitation		81 956 277	78 772 132
Chiffre d'affaires	14	67 260 267	67 295 343
Autres produits d'exploitation	15	14 696 010	11 476 789
Charges d'exploitation	17	63 305 674	59 277 104
Achats et variation de stock		5 301 080	4 260 226
Impôts, taxes et versements assimilés		1 473 071	1 165 012
Charges de personnel	16	20 421 867	21 013 360
Dotations aux amortissements		12 049 687	10 746 682
Autres charges d'exploitation		24 059 969	22 091 824
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 650 603	19 495 028
Produits sur opérations en commun			
Charges sur opérations en commun			
Produits financiers		658 014	85 952
Charges financières		2 673 450	2 401 341
RESULTAT FINANCIER	18	-2 015 436	-2 315 389
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		16 635 167	17 179 639
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19	615 191	-2 033 345
Impôts sur les bénéfices		5 039 765	4 601 438
Participation		732 435	724 605
RESULTAT NET		11 478 158	9 820 251

M. PALAU. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, en préambule je souhaiterais remercier l'ensemble de nos représentants au Conseil d'Administration de REGAZ pour leur assiduité tout au long de l'exercice passé, et bien sûr de l'exercice en cours.

Si vous me le permettez, afin d'anticiper quelques-unes de vos questions relatives à l'exercice de la filiale de REGAZ, à savoir Gaz de Bordeaux, je vous propose d'évoquer les résultats du groupe. Donc dans ce que je vais vous dire j'y ajouterai les éléments significatifs eu égard à l'activité particulière de Gaz de Bordeaux.

Les faits marquants de cette exercice sont au nombre de quatre :

D'abord la climatologie qui cette année encore a été très favorable, puisqu'il faut remonter à 1992 pour trouver un exercice aussi froid : 1.697 Degrés Jours d'Utilisation enregistrés sur l'exercice, et à peu près 5 Twh de gaz transités. Le record de débit de pointe sur une journée avec 47.064.896 kWh/J a été battu le 7 janvier 2009 avec une température minimale de -4°C.

Ensuite les tarifs de transit dans nos réseaux ont été modifiés en juillet 2009 et laissent ressortir une augmentation de 7,8%. Il est à noter que ces tarifs n'avaient pas évolué depuis 4 ans.

Troisième élément marquant, le début de l'élimination du réseau en fonte graphite sphéroïdale de première génération.

Enfin, différents événements sont intervenus sur les tarifs de vente : la marge de gaz de l'entreprise s'est trouvée amputée de l'ordre de 9 ME du fait des évolutions tarifaires suivantes que je me permets de vous rappeler.

Au 1^{er} octobre 2008, après pression des organismes de tutelle et en conformité avec l'article 5 de l'arrêté du 21 décembre 2007, les tarifs de vente en distribution publique ont été rééquilibrés entre les parties fixes et les parties variables.

Au 1^{er} janvier 2009, compte tenu de la mauvaise perception par certains clients de ce mouvement, l'augmentation tarifaire issue de la variation matière a été compensée par une aide commerciale de même montant.

Enfin, au 1^{er} avril 2009 nous avons obtenu de nos organismes de tutelle de pouvoir revenir à la structure de nos tarifs précédents.

Il ressort de ces événements que la marge gaz augmente de 7,2% et s'établit à 78,1 ME en 2008 / 2009, pour 72,8 ME l'année précédente. Cette variation positive est due pour environ 2 ME à la climatologie dont je parlais tout à l'heure, et pour 3,3 ME aux évolutions tarifaires entre les prix d'achat, de vente et d'ATRD.

Le développement commercial et l'énergie est resté préoccupant dans la mesure où, d'une part depuis deux ou trois ans nous constatons une confirmation à la baisse de l'énergie acheminée, tant du fait des économies d'énergie que des difficultés de développement et de placement du gaz face aux autres énergies ; d'autre part, le dispositif mis en place pour s'implanter hors territoire sur l'habitat n'est pas encore opérationnel. De plus, la concurrence sur les clients professionnels a été sévère.

Quant à l'activité de services, avec 11,1 ME de chiffre d'affaires, elle est en progression de 1,4 ME, soit 14% de plus par rapport à l'exercice précédent. Les actions de productivité interne ont permis de faire moins appel à la sous-traitance.

Les investissements de l'exercice dans le réseau se montent à 11,7 ME pour 10,1 ME l'année précédente.

Les achats et services extérieurs se montent à 34,6 ME, dont 1,6 lié à l'augmentation de nos investissements en réseau, pour 30,6 ME en 2007 / 2008. Déduction faite de la part liée aux investissements, l'augmentation de ce poste est de 2,4 ME, ce qui traduit une légère augmentation des coûts de gestion, liée notamment aux dépenses de communication induites par la séparation des deux entreprises. Les frais de personnel ont été particulièrement bien maîtrisés. D'un exercice à l'autre ils sont restés stables puisqu'ils n'augmentent que de 0,7%.

Après prise en compte du résultat financier, du résultat exceptionnel, de l'impôt sur les sociétés et de la participation, le résultat consolidé du groupe s'établit à 13 ME pour l'exercice, contre 9,2 l'année précédente. Merci Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Merci M. PALAU de ce compte rendu.

Est-ce qu'il y a des questions ?

M. ROUYEYRE

M. ROUYEYRE. -

Monsieur le Maire, très rapidement.

M. PALAU, en écoutant la présentation de cette délibération que vous nous faites, la seule préoccupation de la Mairie de Bordeaux qui apparaît c'est celle de la bonne gestion de cette entreprise : gestion comptable, gestion financière, mais à aucun moment vous expliquez comment la Mairie de Bordeaux - parce que c'est un peu son rôle à mon sens, sinon pourquoi être actionnaire de cette société - peut influencer soit les tarifs d'abonnement, soit les tarifs de livraison de gaz.

A aucun moment vous nous expliquez comment finalement ce Conseil Municipal pourrait se positionner par rapport à Gaz de Bordeaux et à sa structure de tutelle.

Ce qui nous semble à nous intéressant ce n'est pas de savoir comment elle gagne de l'argent, mais c'est plutôt de savoir comment elle rend service aux usagers.

Je vous avais alerté sur un point qui semble se propager. De plus en plus de Bordelais, mais pas seulement de Bordelais, de gens qui recevaient le gaz ont décidé de renoncer à leur abonnement et se bricolent chez eux des installations. Je peux en témoigner parce que j'en ai vu au moins deux. Ils vont acheter leur bouteille de gaz dans une grande surface, chez Bricorelais par exemple, pour ne pas payer l'abonnement qui est devenu colossal.

Evidemment ça pose des problèmes de sécurité importants. Mais c'est pour vous dire que ces gens sont tellement dans la détresse pour se chauffer qu'ils en sont à utiliser ce type de stratagème.

J'aimerais dans ce Conseil quand on parle de Gaz de Bordeaux avoir des élus qui se positionnent sur le service public de Gaz de Bordeaux, sur les tarifs qui intéressent les usagers et peut-être moins sur la manière financière dont vous nous présentez ce dossier.

M. LE MAIRE

M. MAURIN

M. MAURIN

Evidemment que Gaz de Bordeaux, du fait de la participation importante de la Ville au sein de son Conseil d'Administration, doit avoir comme préoccupation première la réponse aux besoins des usagers.

Pour être au Conseil d'Administration depuis quelques mois je dois dire que le Conseil d'Administration a un souci pratiquement régulier de cette réponse aux besoins de service public de Gaz de Bordeaux.

Ceci dans un contexte très complexe, que tant vos amis, M. JUPPE, que les amis de Mathieu ROUYEYRE au niveau européen, ont fait le choix de l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence avec des effets très importants et très négatifs pour les usagers, notamment en termes tarifaires.

La concurrence libre et non faussée, évidemment engendre des difficultés puisque ce sont les actionnaires qui décident et pas forcément le prisme de la réponse aux besoins de service public et des plus démunis.

Je dois dire que le travail de REGAZ et Gaz de Bordeaux dans ce contexte-là me paraît aujourd'hui à la fois intéressant du fait des principes rappelés par M. PALAU, mais en même temps très fragile, parce qu'évidemment nous sommes soumis à un contexte international avec des prix de la molécule qui ne dépendent pas simplement de la gestion locale, et nous sommes soumis à des effets d'échelle, ce qui fait que Gaz de Bordeaux face aux gros distributeurs de gaz est évidemment moins solide que d'autres.

Donc je pense que les questions posées par M. ROUYEYRE ont du sens. Je fais confiance au fait que pour l'instant Gaz de Bordeaux est dans une logique de service public, et que le fait de conserver cette logique de service public évitera tout dérapage, notamment très prochainement les dérapages éventuellement tarifaires puisque la Commission de régulation de l'énergie et le gouvernement vont évidemment demander à Gaz de Bordeaux de faire comme le grand frère Gaz de France, c'est-à-dire augmenter les tarifs aux usagers.

M. LE MAIRE

M. PALAU, vous avez vu que M. MAURIN a bien répondu à M. ROUYEYRE, mais vous pouvez peut-être rajouter quelque chose.

M. PALAU.

Je vais répondre à M. ROUYEYRE avec trois arguments.

Le premier, il s'agit de notre volonté farouche de ne pas oublier notre histoire et notre histoire de service public. Je remercie Vincent MAURIN de sa franchise, comme d'habitude, et de l'avoir rappelé pour moi, nous avons toujours cette farouche volonté de rester collés le plus possible aux tarifs dits régulés et de ne pas tomber dans la facilité des tarifs dits dérégulés, parce qu'on sait ce qu'il en adviendrait dans l'avenir. On sait très bien qu'à long terme les énergies fossiles ne baisseront pas, et le parachute de la régulation reste bien évidemment protecteur pour l'ensemble de nos clients.

Le deuxième argument que je voudrais mentionner c'est l'étude de satisfaction clients que nous menons tous les ans. 96% - je dis bien 96% - des clients de Gaz de Bordeaux sont satisfaits des prestations de la société.

Et le dernier argument que je voudrais essayer d'utiliser c'est bien sûr le nombre de ses clients. Sur l'exercice en cours non seulement nous n'avons pas perdu de clients, mais nous avons augmenté notre nombre de clients. La part de marché gaz en France est de l'ordre de 15% de l'énergie. Il se trouve que sur notre territoire elle est près de 20%. Ce n'est pas le fruit du hasard. Je pense que c'est aussi le fruit d'une proximité et d'une qualité de services telles, que nos clients nous le reconnaissent.

Ceci dit, notre rôle à tous, et le rôle des administrateurs est d'être vigilants sur l'évolution du marché. Nous sommes effectivement dans un contexte extrêmement concurrentiel. Ce n'est certainement pas dans ce domaine que nous devons nous endormir. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci M. PALAU. Est-ce que dans les 4% de mécontents il y en a beaucoup qui se bricolent un système ad hoc à domicile ? Vous avez fait des enquêtes là-dessus ? Non ?

M. PALAU. -

Je n'ai pas de données précises à ce niveau. Je dis simplement qu'a priori ceux qui bricolent, je pense que c'est plutôt pour les tarifs de cuisson. J'imagine. Je rappelle que pour ceux-là l'abonnement est de moins de 2 euros par moi.

Ceci dit, vous avez effectivement levé cette question la dernière fois, je n'ai pas de statistiques là-dessus, mais je vais demander à mes services d'investiguer.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. LE MAIRE. -

Merci.

Je vous remercie, mes chers collègues de la façon dont vous avez stoïquement supporté des conditions de travail pénibles.

Je vous rappelle que la prochaine séance sera le 19 juillet.

Bonne soirée.

(La séance est levée à 19 h 20)